

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ



Pour l'élaboration de ces fiches régionales, nous anticipons les regroupements de régions qui interviendront en 2016, et nous recalculons nos indicateurs depuis 2010 afin d'en suivre l'évolution selon le nouveau découpage. L'Insee a également commencé à publier des chiffres selon ce découpage¹, mais pas encore d'analyse conjoncturelle: nous remplaçons donc cette année la plupart des éléments de conjoncture par une présentation générale de la région qui doit beaucoup aux publications de l'Insee. Certaines de ces publications s'appuient sur les données 2012 ou 2013 et n'ont pas été actualisées en 2014, ce qui n'enlève rien de leur intérêt.

Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2014. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Insee, réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces petits tableaux sont celles de 2014 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un grand tableau général rapprochant

les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2014², et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions. Enfin, quelques aspects locaux de la problématique de la mobilité sont présentés à la fin de la fiche : au niveau régional, le nombre de réponses à l'enquête Mobilité 2015 effectuée par le Secours Catholique est trop réduit pour donner lieu à une analyse rigoureuse, mais des éléments qualitatifs peuvent être dégagés et des exemples d'actions illustrent le sujet.

DÉFINITIONS

Ménage en situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

¹ Insee, *La France et ses territoires, édition 2015*, coll. « Insee Références », avril 2015.

² Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions.

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Données générales	Bourgogne	Franche-Comté	Ensemble région	France métropolitaine
Population au 01-01-2014 en milliers*	1 638	1 179	2 817	63 920
Taux de chômage 3 ^e trimestre 2014**	9,1 %	9,4 %	9,2 %	10,0 %
Part d'étrangers dans la population (2012)	4,1 %	4,4 %	4,2 %	6,1 %
Densité du parc social***	67,6	66,1	67,0	74,7
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 608 €	1 632 €	1 618 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	12,8 %	13,0 %	12,9 %	14,3 %
Chiffres 2014 Secours Catholique	Bourgogne	Franche-Comté	Ensemble région	
Situations rencontrées	11 772	9 400	21 172	
Nombre d'équipes	96	41	137	
Nombre de bénévoles	1 569	1 562	3 131	
Nombre de situations analysées	3 653	2 834	6 487	

* Chiffres provisoires. ** Chiffre le plus récent publié pour les régions 2016. *** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants.

PRÉSENTATION¹

La nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté compte 2,8 millions d'habitants. L'aire urbaine de Dijon rassemble près du quart de la population bourguignonne avec une activité régionale de plus en plus tertiaire, mais aussi un tissu industriel reposant surtout sur des entreprises de taille intermédiaire, autour principalement de deux pôles : le pôle nucléaire lié à la filière énergie-mécanique-chaudronnerie et le pôle Vitagora lié à la filière agricole et alimentaire. De son côté, la Franche-Comté se structure autour de deux pôles urbains : Besançon, dont l'activité est majoritairement administrative et tertiaire, et l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, fortement industrialisée autour de grandes entreprises (site PSA Peugeot Citroën à Sochaux, Alstom et General Electric à Belfort). La région Bourgogne-Franche-Comté est ainsi la plus industrielle des nouvelles régions. Une autre de ses particularités est le développement de l'activité frontalière avec la Suisse. La région peine cependant à retenir ses diplômés : quel que soit leur âge, ils ont tendance à quitter la région qui est en effet peu attractive pour les étudiants comme pour les actifs et les retraités diplômés. Enfin, le taux de pauvreté en Bourgogne-Franche-Comté est plus faible que la moyenne métropolitaine, et les inégalités y sont moins marquées.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2014

En 2014, la région Bourgogne-Franche-Comté a rencontré dans ses accueils plus de 21 000 ménages en situation de pauvreté. Ce chiffre est en diminution par rapport à celui de 2013, ce qui s'explique par une politique d'actions plus individuelles et d'actions d'accompagnement avec des aides moins nombreuses mais plus élevées et plus ciblées afin d'être plus efficaces dans la lutte contre la précarité.

Les principales demandes faites au Secours Catholique par les personnes que l'association rencontre sont des demandes d'écoute, de conseil et d'accueil, ainsi que des demandes d'aide alimentaire, lesquelles ont pourtant de plus en plus tendance à être prises en charge par d'autres associations plus spécialisées ou par des projets montés en partenariat, par exemple avec des épiceries sociales.

Dans la région, le Secours Catholique entretient des liens très étroits avec les services sociaux : 8 ménages rencontrés sur 10 lui sont adressés par ces services, après que ceux-ci ont mis en œuvre les dispositifs légaux, donnant accès aux différents droits et allocations, qui sont complexes et souvent insuffisants au regard des attentes et des besoins des personnes. La proportion de ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère est en augmentation, en Bourgogne-Franche-Comté comme dans toutes les régions. 2014 ne marque toutefois pas une progression aussi forte que dans l'ensemble de la France. Ces étrangers sont

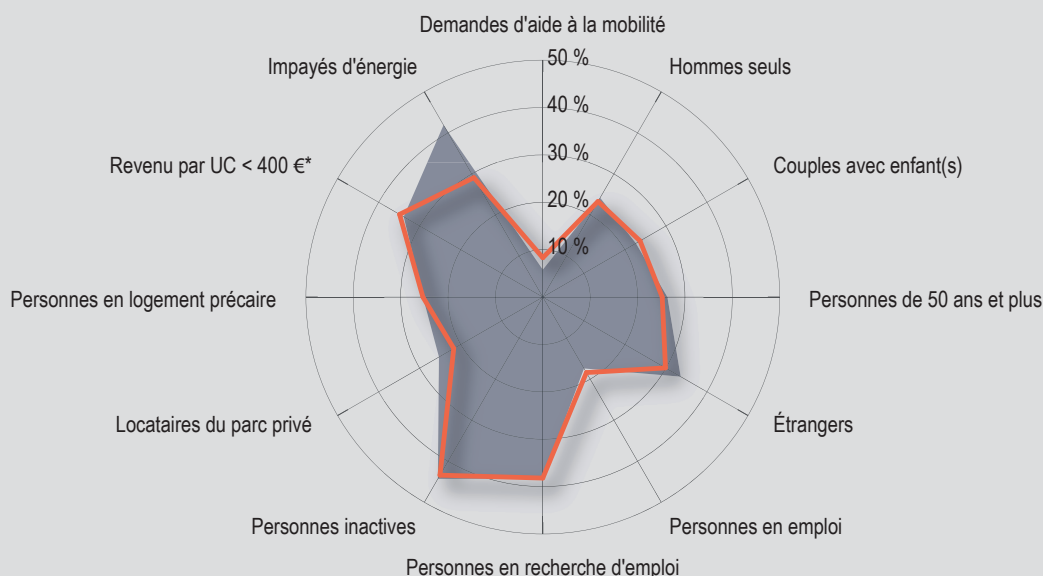
originaires en premier lieu des pays d'Europe de l'Est, puis des pays du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne. Comme dans l'ensemble de la France, la situation administrative des étrangers dans la région s'est très nettement dégradée ces dernières années. La proportion de personnes déboutées du droit d'asile ou sans papiers a été multipliée par quatre depuis 2010 et par deux cette dernière année. En 2014, elle atteint ainsi 22,2 %, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale pourtant déjà élevée (15,5 %). Ce fait explique en grande partie la forte proportion de ménages sans aucune ressource (20,4 %), celle de personnes sans droit au travail ou inactifs « autres » (24,1 %), et celle des ménages vivant en centre d'hébergement, en squat ou à la rue (14,2 %).

La répartition par type de ménage de la population rencontrée en Bourgogne-Franche-Comté est très proche de la moyenne nationale : un peu plus de la moitié est composée de familles avec enfants, parmi lesquels les parents isolés (surtout des femmes) sont majoritaires. Dans l'ensemble, cette population est un peu plus jeune que la moyenne. La répartition selon la situation professionnelle est stable et également proche de la moyenne : 18,4 % des personnes de référence ont un emploi, et dans les trois quarts des cas, il s'agit d'une « forme particulière d'emploi » (CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emploi aidé, travail indépendant) ; 38,2 % sont en recherche d'emploi, et dans les deux tiers des cas sans indemnité de chômage ; enfin, 43,4 % ne sont ni en emploi ni en recherche d'emploi (étudiants, retraités, personnes inaptes au travail pour raison de santé, personnes au foyer, étrangers sans droit au travail ou inactifs

¹ <http://www.insee.fr/fr/regions/bourgogne/?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>
<http://www.insee.fr/fr/regions/f-comte/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>

France métropolitaine

Bourgogne et Franche-Comté



* Y compris sans ressources.

« autres », ces derniers étant souvent des personnes en situation de grande précarité).

La répartition selon le type de logement ou d'hébergement montre que les ménages rencontrés en Bourgogne-Franche-Comté sont plus souvent locataires du parc social et moins souvent locataires du parc privé que la moyenne nationale. Par ailleurs, ainsi qu'on l'a déjà souligné au sujet des étrangers, la part d'entre eux vivant dans un habitat précaire est plus élevée que la moyenne nationale.

LES CONSTATS SUR LA MOBILITÉ

La question de la mobilité concerne non seulement les moyens de transport et de déplacement, mais aussi les moyens financiers pour acquérir un véhicule, l'entretenir et l'assurer. C'est l'une des dimensions de la précarité énergétique sur laquelle le Secours Catholique met l'accent cette année, en menant une enquête sur la mobilité. En Bourgogne-Franche-Comté, le milieu rural est très important. L'éloignement des pôles administratifs et économiques génère des problèmes de déplacement (pour rechercher un emploi, visiter la famille ou un parent hospitalisé...), d'autant que les horaires de transports en commun sont inadaptés pour certaines catégories d'emplois telles que l'aide à domicile. Quelques illustrations des problèmes de mobilité tirées de l'enquête Mobilité 2015 :

« Transport à plus de 14 km de mon habitation, il n'en existe pas à proximité de chez moi (4 km de la gare en marchant sur une nationale) et pas de transport d'un village à un autre. »

« Pas de ressources = pas de permis. Pas de permis = pas d'emploi. Même si aide pour le permis, pas de moyens de financer l'achat, l'assurance, la réparation d'une voiture. »

« Fréquence des passages insuffisante : passage toutes les demi-heures et à des horaires peu adaptés. Nous sommes souvent dans l'obligation d'arriver 30 minutes à l'avance à un rendez-vous. »

« L'offre de transport n'est pas assez variée : tant en destination qu'en fréquence ; pour les démarches administratives (Pôle emploi, etc.). »

« L'idée du covoiturage a du mal à faire son chemin même en milieu rural où l'on aurait pensé qu'une certaine forme de solidarité serait envisagée, ce qui n'est pas le cas. »

LES ACTIONS MENÉES PAR NOS ÉQUIPES

Dans le domaine de la mobilité comme dans tous les autres, le Secours Catholique attache une grande importance à la pertinence des aides et à la pérennité des solutions proposées. Il intervient notamment pour avancer les frais de déplacement nécessaires ou pour aider à l'achat d'une voiture ou d'un deux-roues ou au financement du permis de conduire. En milieu urbain, les aides à la mobilité proposées portent sur des bons d'essence pour les personnes en recherche d'emploi

ou sur des titres de transport pour des migrants ou des personnes âgées à faibles revenus.

D'autres actions sont mises en place :

- ▶ À Pouilley-les-Vignes, près de Besançon, déplacement des équipes au domicile des personnes pour les soutenir et entendre leurs besoins.
- ▶ Location de deux-roues par le Secours Catholique, principalement pour des personnes en recherche d'emploi.
- ▶ Incitation au développement d'actions de covoiturage qui existent déjà dans certaines équipes, organisation de covoiturages.
- ▶ En Bourgogne, partenariat avec le lycée professionnel du centre scolaire Notre-Dame, à Nevers (site Saint-Joseph). Une activité de maintenance automobile permet ainsi de proposer aux personnes accompagnées par le Secours Catholique une réparation automobile à moindre coût.

Les équipes informent les personnes ou les mettent en lien avec les interlocuteurs d'autres initiatives telles que :

- ▶ Transport à la demande organisé par des communes ou des communautés de communes.
- ▶ Mobilisation d'habitants des quartiers pour faire les courses alimentaires en covoiturage.
- ▶ Garage solidaire (Saône-et-Loire).
- ▶ Plateforme régionale de covoiturage (Mobigo).
- ▶ Location de voiture et de vélos (centre communal d'action sociale, conseil général).

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ		Bourgogne - Franche-Comté		France
		2010	2014	2014
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	58,5 %	68,4 %	59,0 %
	Alimentation	52,5 %	61,0 %	56,4 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	10,8 %	12,7 %	19,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	4,8 %	8,3 %	5,8 %
Types de ménage	Homme seul	25,0 %	23,3 %	24,2 %
	Femme seule	16,9 %	16,7 %	16,9 %
	Couple sans enfant	6,1 %	6,6 %	6,2 %
	Père seul	3,7 %	4,1 %	3,5 %
	Mère seule	25,7 %	25,6 %	26,5 %
	Couple avec enfants	22,6 %	23,7 %	22,7 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	11,4 %	9,5 %	8,8 %
	De 25 à moins de 50 ans	66,0 %	65,3 %	64,9 %
	50 ans et plus	22,6 %	25,2 %	26,3 %
Nationalité de la personne de référence	France	76,4 %	70,1 %	66,4 %
	Union européenne	7,0 %	7,1 %	8,2 %
	Maghreb	5,1 %	7,3 %	11,3 %
	Afrique subsaharienne	2,2 %	4,1 %	3,9 %
	Europe de l'Est	7,5 %	9,8 %	7,2 %
	Autres	1,8 %	1,6 %	3,0 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	60,0 %	44,6 %	43,2 %
	Statut demandé en attente	34,5 %	33,2 %	41,3 %
	Débouté, sans papiers	5,5 %	22,2 %	15,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4,6 %	4,5 %	4,2 %
	Formes particulières d'emploi (2)	12,2 %	12,2 %	12,0 %
	Formation professionnelle	1,5 %	1,7 %	1,2 %
	Sous-total emploi	18,3 %	18,4 %	17,4 %
	Chômage indemnisé ou en attente	14,7 %	11,5 %	11,4 %
	Chômage sans droits reconnus	24,4 %	26,7 %	26,9 %
	Sous-total chômage	39,1 %	38,2 %	38,3 %
	Étudiant	1,4 %	1,1 %	1,2 %
	Inaptitude santé	10,0 %	9,6 %	9,9 %
	Retraite, préretraite	5,2 %	4,7 %	5,3 %
	Au foyer, congé maternité	9,9 %	3,9 %	5,4 %
	Sans droit au travail	4,1 %	10,7 %	11,3 %
	Autre sans emploi	12,0 %	13,4 %	11,2 %
	Sous-total inactivité	42,6 %	43,4 %	44,3 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	44,4 %	42,9 %	39,5 %
	Locataires du parc privé	26,7 %	21,7 %	25,3 %
	Autres logements stables (3)	8,4 %	10,1 %	9,9 %
	Sous-total logement stable	79,5 %	74,7 %	74,7 %
	Hébergement chez des proches	7,4 %	8,5 %	9,5 %
	Hôtels, caravanes, péniches	3,3 %	2,6 %	3,8 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	9,8 %	14,2 %	12,0 %
	Sous-total hébergement précaire	20,5 %	25,3 %	25,3 %
Types de ressources	Aucunes ressources	14,4 %	20,4 %	18,1 %
	Transferts sociaux seulement	44,5 %	41,4 %	43,9 %
Existence d'impayés		55,1 %	55,4 %	58,2 %
Revenu mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		907 €	950 €	924 €
Revenu par UC mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		613 €	641 €	624 €
Impayé médian (€ 2014)		893 €	854 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande.

(2) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(3) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).